

Je me manifeste!

Pour l'avenir de l'École, c'est maintenant!



Depuis un an, le gouvernement agit au pas de charge. Pas de concertation, pas de préparation... Vite, vite, mais pour arriver où ?

À supprimer 40 000 emplois dans l'Éducation en trois ans, comme si Peugeot-Citroën ou le Crédit Lyonnais disparaissait. C'est ce que porte le budget 2009 pour économiser sur le dos de nos élèves.

À détourner l'École de sa mission démocratique en déléguant hors d'elle ce qu'elle doit assurer pour tous, en imposant trop souvent un retour en arrière pédagogique.

Tous les ingrédients sont là pour affaiblir durablement notre École et reléguer l'Éducation à une place subalterne.

C'est maintenant qu'il faut dire NON !

Le 19 octobre, manifestez-vous.

Manifestation nationale à Paris

avec toutes les organisations de la communauté éducative.



INSCRIPTION - SOUSCRIPTION

Manifestez-vous pour le 19 octobre. Prenez contact avec votre section SE-Unsa locale. Coordonnées sur www.se-unsa.org rubrique «Contacts».

S'OPPOSER

et proposer!

Faites la différence!

Certifiés
L'enseignant
Pages spéciales Certifiés n°119
Journal du Syndicat des Enseignants-UNSA



**UN PAYS,
UNE ÉCOLE,
NOTRE AVENIR.**
www.uneecole-votreavenir.org

Tous à la manifestation nationale à Paris le dimanche 19 octobre !

2 • La baisse du pouvoir d'achat.

4 • Agir pour l'avenir de l'École.

L'enseignant

209, boulevard Saint-Germain
75007 Paris
tél : 01 44 39 23 89
fax : 01 44 39 23 83
enseignant.revue@se-unsa.org

Directeur de la publication : Fabrice Coquelin
Rédaction : Emmanuelle Andrieux, Guy Barbier, Dorothée Crespin, Thierry Foulkes, Claire Krepper, Antoine Tresgots
Dessins : Jipé
Imprimerie : CirclePrint
N° CPPAP : 0209 5 06771
ISSN : 1241 - 039 X
Abonnement annuel : 36€

À l'appel de : AFL • CÉ • CEMEA • CRAP-Cahiers pédagogiques • FAEN • FCPE • Ferc-CGT • FGPEP • FIDL • Les Francas • FSU • GFEN • ICEM-pédagogie Freinet • JPA • La Ligue de l'Enseignement • Sgen-CFDT • Sud Éducation • Unef • UNL • UNSA-Éducation



Confédération européenne des syndicats

Membre fondateur de l'Union nationale des syndicats autonomes



TZR : le SE-UNSA agit

> **Tous les ans, des TZR ont à vivre des situations difficiles voire impossibles.** Affectation hors zone ou hors discipline, nomination du jour au lendemain de la 6^e au BTS... Et c'est parfois ce qui tient lieu d'entrée dans le métier ! Depuis la rentrée, le SE-UNSA est déjà intervenu à de nombreuses reprises auprès des rectorats pour faire respecter les droits des collègues et faire valoir leurs arguments. Un TZR n'est pas taillable et déplaçable à merci. Il existe des règles, elles doivent s'appliquer ! Pour connaître vos droits et mieux vous défendre, n'hésitez pas à demander les publications spéciales TZR du SE-UNSA.

COMPLÉMENT DE SERVICE Ne pas oublier ses droits en route

> **Devoir se partager entre plusieurs établissements n'est pas chose facile.**

À cette rentrée, la transformation de 3500 postes en heures supplémentaires augmente encore le nombre des compléments imposés. Parfois jusqu'à l'absurde : des enseignants sont obligés de travailler sur deux ou trois établissements alors que leurs collègues doivent se répartir des heures supplémentaires. Et ces cas se multiplient. Le complément, qui devait être l'exception, devient la règle dans nombre de collèges et lycées.

Dans ces conditions, il est impératif de faire respecter les textes. Un service partagé donne droit à des frais de déplacement entre les établissements s'ils sont situés dans des communes non limitrophes. Il peut amener à une réduction d'une heure des obligations de service (ou à l'obtention d'une HSA^(*)) pour les affectations sur trois établissements, ou sur deux si les établissements sont situés sur des communes non limitrophes et que le temps de trajet hebdomadaire entre eux est supérieur à deux heures.

En cas de difficulté pour faire valoir vos droits, contactez votre section du SE-UNSA.

(*) Heure supplémentaire année.

PROGRAMMES AU COLLÈGE Il n'y a pas que du neuf

> **Neuf nouveaux programmes de collège ont été publiés au cours de l'été.**

Les disciplines concernées sont l'Eps, les enseignements artistiques, le français, l'histoire-géographie-éducation civique, les langues vivantes, les mathématiques, la SVT et la technologie. S'y ajoute un document transversal sur l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts en école, collège et lycée. L'application de ces textes est prévue pour la rentrée 2009. Les collègues ont donc l'année en cours pour se les approprier. Ce renouvellement était une occasion d'entrer véritablement dans la logique du socle commun. Dans ce cadre, l'entrée par compétences doit permettre de fixer enfin clairement des objectifs atteignables pour les professeurs et les élèves et d'en finir avec les programmes infaisables.

- En Eps et en SVT, les rédacteurs ont pleinement joué le jeu ; les enseignants n'auront aucun mal à s'y retrouver.
- En histoire-géo ou en lettres en revanche, on est encore loin du compte et la nécessaire clarification n'a pas eu lieu. Les programmes de français en particulier semblent répondre à une commande politique. On en revient à un enseignement «comme autrefois», sur la base d'une vision fantasmée de l'École de jadis. Les exercices sont fragmentés, sans mise en cohérence de l'ensemble. Ce sont les élèves les plus faibles, ceux qui maîtrisent le moins le sens des enseignements qui en souffriront. Heureusement, les enseignants disposent d'une liberté pédagogique reconnue par la loi. Ils sauront l'utiliser au mieux, au bénéfice des élèves.

RÉFORME DU LYCÉE Le SE-UNSA exige de l'ambition

> **Construire une nouvelle organisation du lycée** qui offre des parcours cohérents avec les études supérieures, sans être socialement discriminants comme le sont les actuelles voies et séries : c'est l'objectif ambitieux affiché par le ministère dans les premières réunions menées avec les organisations syndicales. Affichage de la conviction qu'une nouvelle étape de la démocratisation est nécessaire ? Au SE-UNSA, nous voudrions pouvoir le croire. Mais le contexte budgétaire et la précipitation suspecte du calendrier de cette réforme nous font craindre plutôt une tentative de maquillage habile d'économies tous azimuts.

Le SE-UNSA est prêt à soutenir des évolutions importantes d'un modèle à bout de souffle ; la société française dans son ensemble y paraît pour la première fois prête. Il serait dommage que Xavier Darcos gâche cette occasion historique en bâclant une réforme à l'économie ! Avec le SE-UNSA, exigeons un calendrier réaliste et des moyens à la hauteur !

BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT Il faut trouver de vraies réponses

> **Nicolas Sarkozy écrivait dans sa «Lettre aux Éducateurs» :** «Je souhaite faire de la revalorisation du métier d'enseignant l'une des priorités de mon quinquennat». En attendant, un certifié débutant percevait, au 1^{er} échelon, 1477€ bruts au 1^{er} septembre 2000. À la rentrée 2008, il a perçu 1590€. L'augmentation correspond à 7,6%. Pendant ce temps, l'indice des prix à la consommation de l'Insee affiche une progression de 17,45%. Si le traitement avait suivi l'évolution des prix, il aurait dû atteindre 1735€, soit près de 150€ de plus... Le différentiel pour un certifié au 7^e échelon est de 207€. Il atteint 250€ pour un enseignant au 11^e échelon. Les carrières se sont dépréciées ! L'État a réalisé 10% d'économies sur l'ensemble de nos salaires, soit l'équivalent, sur le seul ministère de l'Éducation nationale, du salaire de 100 000 fonctionnaires ! En 2010, les nouveaux enseignants recrutés à master 2 devraient avoir de nouvelles modalités de rémunération. Pour le SE-UNSA, cela ne saurait tenir lieu de réponse à l'engagement pris. La refonte complète des déroulements de carrière est une nécessité rendue plus aiguë par la dégradation du pouvoir d'achat. En dégradant les conditions de travail, les heures supplémentaires ne constituent pas une réponse adaptée. Qui plus est, tout le monde n'est pas concerné !



L'écart est de plus en plus grand entre les salaires et les prix.



S'OPPOSER
et proposer !